



2025



Couvert MAS4
Expert Bee CD

Objectifs

- Floraison importante et étalée sur la durée du cycle
- Implantation rapide
- Abri pour les auxiliaires des cultures : attire les prédateurs naturels des pucerons

Caractéristiques du mélange

Composition : 6 espèces

- Floraison : étalée du printemps à l'automne

Durée de vie

Annuelle

Itinéraires techniques

Prérequis avant implantation

Les différentes méthodes d'implantation sont possibles, mais plus il y a de précision, plus le résultat sera bon
Secteur ou type de sol spécifique ? pas d'exigences particulières sur le secteur ou le type de sol
Echec possible sur les légumineuses du mélange si les parcelles qui ont reçu un herbicide après mars (sulfonilurées)..

Semis

Période de semis: printemps ou en fin d'été

Profondeur de semis: 1 cm

Matériel de semis: semoir céréales ou APV

Densité de semis: 15 kg/ha - 309 grains/m²

Gestion après implantation

Mélange avec espèces plutôt gélives donc destruction par le gel ou un passage de rouleau sur gel pour faciliter la destruction

Eligibilité

Parcelles concernées pour bénéficier de l'aide d'Ohé la Terre

Conditions requises : le siège social de l'exploitation doit être localisé sur le territoire SUD-OUEST suivant la cartographie d'OHE LA TERRE. L'action devra être conduite selon les recommandations de la Fiche technique et les exigences mentionnées dans le contrat agriculteur.

Le bénéficiaire accepte de communiquer à OHE LA TERRE les coordonnées de la ou les parcelles concernée(s) par l'action pour réaliser des mesures d'impact (calcul de biomasse, inventaire faunistique et/ou floristique).

Surface totale des parcelles concernées par la demande

Conditions requises : entre 2 et 30 ha

Mélange autorisé

Seul le mélange ci-dessous est autorisé. Votre fournisseur doit apporter le nom du mélange ou la composition sur la facture. Toute modification entraînera l'annulation du remboursement.

Mélange MAS4 EXPERT BEE CD :

Espèces	%	nbr graines/m ²	% nbr graines
Sarrasin	30		
Vesce commune	20		
Trèfle d'Alexandrie	17		
Trèfle incarnat	15		
Phacélie	10		
Mélicot blanc	8		
TOTAL	100		100

Fournisseurs du mélange

MAÏSADOUR

Semenciers fournissant le mélange

MAS SEEDS

Versement de la subvention

Investissement

Coût moyen à l'hectare	87€ HT / ha
Participation Ohé la Terre	45€ HT / ha
Reste à charge moyen	42€ HT / ha (env. 48%)

Calendrier de dépôt

Les demandes sont à faire entre le 1er juin et le 30 octobre 2025, pour tout le monde.

Le versement a lieu du 1er septembre au 31 décembre 2025.

Conditions requises pour le versement

Le contrat de subvention est signé par le producteur.

L'action est mise en place dans le respect du cahier des charges.

Les conditions d'éligibilité sont respectées :

- être localisé sur le secteur SUD-OUEST
- utilisation du mélange éligible et respect des densités de semis
- surface comprise entre 2 et 30 ha

Les justificatifs sont transmis, à savoir :

- la facture d'achat des semences de couverts
- un RIB et un extrait Kbis de l'exploitation (pour les exploitations n'ayant jamais bénéficié d'une subvention OHE LA TERRE)